
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 22/3 (1995)

DOI: 10.11588/fr.1995.3.59525

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

CORINE DEFRANCE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ZONE FRANÇAISE D'OCCUPATION EN ALLEMAGNE, 1945-1949

Une étude comparative

Chargée de la formation des futures élites, l'Université devait assumer un rôle éducatif et politique particulièrement important au lendemain de l'effondrement du national-socialisme. En effet, le visage de la nouvelle Allemagne allait grandement dépendre de la réforme de l'enseignement supérieur: éradication du nazisme, du pangermanisme et du militarisme; choix d'un modèle politico-économique de développement entre libéralisme et communisme; démocratisation de la société. Il n'est donc guère surprenant que de nombreux articles et ouvrages aient déjà été consacrés à la remise en route du système d'enseignement supérieur en Allemagne occupée: études de cas limitées à une seule institution¹; monographies »sectorielles« étudiant divers aspects de la politique universitaire d'un des occupants²; ébauches de comparaisons entre les politiques universitaires des occupants³.

Tenant compte de ces nombreux apports, notre présent travail se propose d'analyser, en terme d'homogénéité ou de diversité, l'action menée par le Gouvernement Militaire français dans sa zone d'occupation ainsi que la situation et l'évolution de chacune des institutions d'enseignement supérieur implantées dans cet espace. Il nous faudra donc distinguer objectifs et réalisations, et tenir compte des situations géographiques comme du poids des traditions historiques. En effet, il n'y a pas »d'année zéro« et aucun des Alliés – en l'occurrence la France – ne pouvait faire table rase du prestigieux passé des Universités allemandes puis de leur responsabilité dans la »catastrophe allemande«. Seule une étude diachronique nous a paru appropriée pour mettre en évidence la tension entre tradition et innovation et appréhender les éventuels décalages entre les projets français et l'évolution des institutions. Après avoir rappelé la situation des Universités de zone française et le point de vue de l'occupant lors de la mise en place du Gouvernement militaire, nous analyserons les années 1945/47 d'administration directe de sa zone par la France, puis les années 1947/49 marquées par la restitution aux autorités allemandes des Länder de leur souveraineté en matière éducative et culturelle.

1 Cf. René CHEVAL, L'Université de Tubingen pendant la période d'occupation, in: Jérôme VAILLANT, La Dénazification par les Vainqueurs, Lille (Presses Universitaires de Lille) 1981, p. 53-61. Cf. Corine DEFRANCE, Die Franzosen und die Wiedereröffnung der Mainzer Universität, 1945-1949, in: Gabriele CLEMENS (ed.), Kulturpolitik im besetzten Deutschland 1945-1949, Stuttgart 1994.

2 Cf. Manfred HEINEMANN (dir.), Hochschuloffiziere und Wiederaufbau des Hochschulwesens in Westdeutschland, 1945-1952, t. 1, Die Britische Zone, t. 2, Die US-Zone; t. 3, Die Französische Zone, Hanovre 1990-1991.

3 Corine DEFRANCE, Les politiques universitaires des trois Alliés occidentaux en Allemagne occupée, 1945-1949, in: Relations Internationales 80 (1994) p. 455-469.

I. Le débat sur la réouverture des Universités

La situation des Universités en zone française à l'été 1945

Dans la zone d'occupation qui fut attribuée aux Français se trouvaient deux Universités: celle de Fribourg dans le Bade et celle de Tubingen dans le Wurtemberg-Hohenzollern. Leur répartition géographique, rapportée à la population, était donc très inégale. On comptait en effet deux établissements d'enseignement supérieur pour les 2 305 000 habitants du sud de la zone, tandis que les 4 millions d'habitants de la rive gauche du Rhin (et de Hesse-Nassau) n'étaient dotés d'aucune institution de ce genre⁴.

Si Tubingen faisait partie des rares Universités que la guerre avait matériellement épargnées, il n'en allait pas de même de l'établissement fribourgeois. Depuis le bombardement du 27 novembre 1944, l'Université avait dû fermer ses portes. En effet, les instituts scientifiques et les cliniques avaient été entièrement détruits et le collège central et la bibliothèque grandement endommagés⁵.

Les Alliés, lors de leur pénétration sur le sol allemand au printemps 1945, avaient contraint Tubingen, comme les autres établissements encore en fonction, à suspendre toute activité. Il fallait interrompre de toute urgence le travail d'endoctrinement de la jeunesse auquel procédaient les Universités infestées par l'esprit national-socialiste. Il semble néanmoins que toutes les institutions d'enseignement supérieur n'aient pas été contaminées au même degré par la doctrine hitlérienne. Tubingen avait été profondément touchée⁶. D'après un compte rendu d'enquête de la Première Armée française du 22 mai 1945 (antérieur donc à la mise en place du Gouvernement militaire), «il semble que la faculté de médecine ait été plus fortement atteinte par la propagande nationale-socialiste et dans cette faculté, (...) ce sont les jeunes professeurs (...) qui ont été des propagandistes ardents»⁷. Selon ce même rapport, les deux facultés de théologie (protestante et catholique) auraient été relativement épargnées.

Préoccupante, la situation était néanmoins meilleure à Fribourg. Un rapport non signé, du 11 août 1945, affirmait: «L'Université de Fribourg a une place à part. On y relève une minorité relativement considérable de non nazis. L'influence du catholicisme, de l'archevêché de Fribourg en particulier, l'influence de la Suisse libérale, l'influence aussi d'une sorte de *patriotisme* badois expliquent, semble-t-il, cet état de choses»⁸. Les services de Raymond Schmittlein, responsable de la direction de l'Éducation publique, fournirent une explication supplémentaire fort intéressante:

4 AFOAA, AC 75(3), note au sujet de la réouverture de l'Université de Mayence, ni date, ni signature.

5 Archives françaises de l'Occupation en Allemagne et en Autriche (AFOAA), Colmar, série «Affaires culturelles» (AC), vol. 180(1), rapport de Lacant du 29 novembre 1949.

6 AFOAA, AC 109(4), Témoignages et interrogatoires. La ville universitaire de Tubingen, Enquêtes de la section de documentation de la Direction de l'Information, Commandement français en Allemagne, n° 19, 20 décembre 1945.

7 AFOAA, AC 109(4), compte rendu d'enquête sur l'Université de Tubingen, signé Lieutenant Westphal, 22 mai 1945.

8 AFOAA, AC 180(1), «Education et religion», 11 août 1945. Voir également Paul FALKENBURGER, Stellvertretender Kurator der Universität Freiburg, in: Joseph JURT (ed.), Die Franzosenzeit im Lande Baden von 1945 bis heute. Zeitzeugnisse und Forschungsergebnisse / La présence française dans le pays de Bade de 1945 à nos jours. Témoignages et résultats de recherche, Fribourg i. Br. (Rombach) 1992, p. 129-130.

»Le III^e Reich, en appelant à Strasbourg les plus ardents nazis fribourgeois, a procédé lui-même à une épuration avant la lettre⁹. Comme à Tubingen, le degré de nazification était très variable suivant les facultés. La faculté de théologie catholique s'était illustrée par son esprit de résistance au nazisme: »Le personnel, unanime derrière l'archevêque, Mgr. Grober, a fait opposition au national-socialisme, à tel point que la faculté a été fermée par les autorités hitlériennes¹⁰. La faculté de droit avait elle aussi assez bien résisté à la pression hitlérienne. En revanche la faculté des lettres et surtout celle de médecine (35 membres du parti nazi sur 45 professeurs) avaient été très fortement contaminées¹¹.

La réouverture des Universités: condition de la rééducation

Si la fermeture des Universités constituait une mesure d'urgence dans le cadre de la dénazification, elle ne pouvait être que provisoire. Cet acte répressif devait, dans un second temps, céder le pas à un train de mesures constructives. Les Français en furent très tôt conscients. Dès mars 1945, le Secrétariat des Conférences, dirigé par Fouques-Duparc au Ministère des Affaires étrangères, mit sur pied une »Commission de Rééducation du peuple allemand« présidée par le germaniste Edmond Vermeil. Celui-ci rédigea au cours du printemps et de l'été 1945 un épais manuscrit sur le problème de la rééducation du peuple allemand, qui servit de base aux travaux de la Commission. Certes, la question des Universités n'est pas au cœur de cette étude. Il y est fait cependant référence. Edmond Vermeil reconnaissait la nécessité de leur fermeture provisoire mais envisageait leur réouverture pour deux raisons: tout d'abord, arracher la jeunesse à la rue et au désœuvrement (Vermeil redoutait particulièrement les effets du nihilisme); procéder ensuite à une véritable entreprise de rééducation. Dans la conclusion de son mémoire, il proposait »une réorganisation totale des Universités, avec de nouvelles relations démocratiques entre leurs éléments constitutifs et les étudiants, la science allemande devant se rendre digne des relations à renouer avec la science internationale¹².

Raymond Schmittlein, qui était en contact avec Vermeil depuis juin 1945 au moins, était également partisan de la réouverture, et souhaitait même qu'elle intervînt le plus rapidement possible¹³. Outre les raisons précédemment invoquées, il est vraisemblable que la décision française n'ait pas été exempte de considérations de prestige, tant face aux Allemands qu'aux Alliés. Ainsi est-il mentionné dans un rapport de 1947: »Deux voies étaient possibles en août 1945. Ou déclarer que l'enseignement supérieur allemand resterait interdit. Et la France *Mère des Arts et des Lois* aurait fait piteuse figure auprès des puissances alliées, ou bien assumer les risques et les difficultés de la réouverture. Mais avec l'idée bien ancrée que le travail serait de longue durée¹⁴.

9 AFOAA, AC 105(1), note explicative au sujet de la remise en marche des Universités, non datée, non signée.

10 AFOAA, AC 105(3), rapport de la Direction de l'Éducation publique (DEP) sur l'enseignement supérieur, 1^{er} septembre 1945.

11 Ibid.

12 Ministère des Affaires étrangères, série Nations Unies/Organisations Internationales, 1943/52, p. 94, »rééducation du peuple allemand«.

13 Cf. CHEVAL (voir n. 1) p. 55.

14 AFOAA, AC 109(4), rapport Sauzin-Fritz sur les Universités de la zone française, 5 avril 1947.

D'après les documents que nous avons pu examiner, il ne semble pas qu'il y ait eu, au cours de l'été ou de l'automne 1945, de véritables polémiques au sujet de la réouverture des Universités. Pourtant la «synthèse générale sur les Universités de la zone française», élaborée par l'administrateur Fritz en avril 1947, affirme le contraire. L'auteur prétend que deux thèses se sont affrontées dès le début: »L'une d'ordre politique, convaincue que l'enseignement universitaire en Allemagne était sous l'emprise du nationalisme (...), que donc le nationalisme des universitaires ne datant pas de l'avènement de l'hitlérisme, il fallait remettre l'ouverture des Universités jusqu'au jour lointain où l'on disposera d'un personnel enseignant capable d'insuffler un esprit démocratique et humaniste dans l'âme de la jeunesse allemande. (...) L'autre thèse, d'ordre professionnel, affirmait au contraire que la tâche la plus urgente était d'arracher cette jeunesse au désœuvrement, après l'effondrement d'un idéal dont elle était censée de reconnaître (sic) la faillite«. Il faut se demander si cette polémique n'est pas née *après* la réouverture des Universités, au vu de résultats parfois ambigus¹⁵.

La question d'une éventuelle fermeture de l'Université de Fribourg ne doit aucunement être interprétée comme un élément de ce débat. Un tel projet fut effectivement envisagé en août 1945. Sans doute l'état matériel de l'Université avait-il motivé la recherche de solution de secours. Le Colonel Lwoff, chef de la mission scientifique en zone française, suggéra de transférer à Tubingen tout le matériel scientifique ainsi que les professeurs les plus éminents des facultés de science et de médecine¹⁶. Il cherchait vraisemblablement à faire de la capitale wurtembergeoise le pôle scientifique de la zone française. Rappelons que la plupart des instituts de la Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft réfugiés depuis 1944 à Haigerloch et Tailfingen avaient été relogés à Tubingen par la mission scientifique. L'Administrateur général, Émile Laffon, et Raymond Schmittlein réagirent très véhémentement: »Il n'entre pas dans les attributions de la mission T de faire des propositions au Ministre de l'Éducation nationale. Ces propositions ne sont d'ailleurs pas conformes à mes intentions. Je n'envisage pas le transfert des facultés de Fribourg à Tubingen. Pareil transfert ne résoudrait pas une seule difficulté et ne ferait qu'en soulever de nouvelles tout aussi graves. (...) La destruction de bâtiments universitaires n'implique pas obligatoirement le repli de toute l'Université«¹⁷. Ce fut même à la suite de cet incident que Laffon, afin de couper court à ces rumeurs, prit la décision d'annoncer la réouverture prochaine des facultés de théologie¹⁸.

15 AFOAA, AC 70(1), Synthèse générale sur les Universités de la zone française, premier rapport Fritz, 1^{er} avril 1947. Fritz concluait ainsi son rapport: »En fin de compte, il est difficile de ne pas donner raison à ceux qui s'étaient opposés à l'ouverture des universités allemandes (...) et qui, ayant jugé prématurée cette ouverture, constatent aujourd'hui avec aigreur la situation actuelle«. Cette »synthèse« de Fritz est étonnamment proche d'un article de Vermeil, »Les Alliés et la rééducation des Allemands«, publié en décembre 1947 dans la revue *Politique Etrangère*. Or, cet article témoigne justement du pessimisme croissant de Vermeil quant aux chances de succès de la rééducation. Mis en perspective avec le mémoire de 1945 précédemment évoqué, il illustre le chemin parcouru par quelqu'un qui, précisément, avait envisagé dès l'été 1945 la réouverture des Universités.

16 AFOAA, AC 180(1), »Education et religion«, 11 août 1945, non signé.

17 AFOAA, AC 60(4), note explicative du 18 août 1945.

18 AFOAA, AC 60(4), dépêche de Laffon au Gouverneur militaire du Pays de Bade, 24 août 1945. La rumeur ne persista pas longtemps. Lacant et Cheval, respectivement officiers de liaisons auprès des

La réouverture progressive des Universités de Fribourg et de Tubingen

C'est donc à la fin du mois d'août 1945 que le Gouvernement militaire de la zone française d'occupation décida de procéder à la réouverture des Universités. Il n'entendait pourtant pas rouvrir immédiatement toutes les facultés. Dès le mois de mai 1945 un «compte rendu d'enquête sur l'Université de Tubingen» soulignait le parti que l'occupant pourrait tirer des facultés de théologie pour sa politique de rééducation: il ne s'agissait pas seulement de lutter par leur biais contre l'idéologie nationale-socialiste, mais de les utiliser (et plus globalement de se servir du christianisme) pour faire barrage au communisme: »il est permis d'espérer que l'influence des deux facultés de théologie qui, malgré les contraintes imposées par le régime national-socialiste, est restée très forte, pourra en une certaine mesure compenser l'influence de philosophies nihilistes ou communistes«¹⁹.

Il était d'autant plus normal de commencer par rouvrir les facultés de théologie qu'elles avaient été moins nazifiées. Ainsi, Schmittlein estima-t-il que la faculté catholique de Fribourg, en raison de la résistance qu'elle avait opposée à Hitler, »n'[avait] pas besoin d'une autorisation spéciale pour reprendre ses cours«. Elle ouvrit ses portes à nouveau le 15 septembre 1945. Une certaine rivalité avec l'Université de Heidelberg, où la faculté de médecine avait repris ses activités dès le 18 août, justifiait le souci du recteur provisoire de Fribourg, le Professeur Janssen, de ne pas se laisser distancer²⁰.

Les autres facultés rouvrirent rapidement entre octobre et décembre 1945. Bien plus que le degré de résistance au nazisme, l'état matériel des locaux détermina la date de leur remise en route: 8 octobre pour la faculté de droit de Fribourg; 15 octobre pour les facultés de sciences, médecine, droit (et économie) de l'Université de Tubingen²¹ (lors de l'entretien personnel qu'il avait accordé au Recteur Schneider lors de son voyage en zone, le Général de Gaulle lui avait promis une prochaine réouverture intégrale de l'Université²²); 29 novembre 1945 pour les facultés de lettres et médecine et décembre seulement pour la faculté des sciences de l'Université de Fribourg²³.

A Fribourg et Tubingen, comme dans les autres Universités allemandes, les facultés de médecine avaient poussé le plus loin la compromission avec le III^e Reich. Néanmoins, le souci de la santé publique imposait une reprise rapide de l'activité des hôpitaux universitaires et de la formation des futurs médecins²⁴.

Universités de Fribourg et Tubingen, confièrent n'avoir jamais entendu parler de ce projet. Cf. HEINEMANN (voir n. 2) t. 3, p. 81-83.

19 AFOAA, AC 109(4), »compte rendu d'enquête sur l'Université de Tubingen«, 22 mai 1945.

20 AFOAA, AC 105(3), 1^{er} septembre 1945, rapport non signé sur l'enseignement supérieur.

21 AFOAA, AC 105(1), arrêtés n^o 12 et 13 de l'Administrateur général, publiés au Journal Officiel du Commandement en chef français en Allemagne du 30 octobre 1945.

22 AFOAA, AC 60(3), 20 octobre 1945.

23 AFOAA, AC 60(4), 12 mai 1952.

24 AFOAA, AC 106(2), »Bericht über die von der Landesverwaltung, betr. die Universität Tübingen, bisher getroffenen Massnahmen«, sans date ni signature.

II. Nouveaux établissements d'enseignement supérieur et fonction géopolitique des Universités

La fondation d'une nouvelle Université à Mayence

Arguant de l'insuffisance du réseau d'institutions d'enseignement supérieur dans la zone d'occupation française, et particulièrement sur la rive gauche du Rhin, Schmittlein élabora en septembre 1945 le projet d'une Université à Mayence. Face à l'opinion publique, il mit en avant les considérations géographiques et démographiques: »Si l'on admet que la même proportion d'établissements supérieurs [que dans la zone sud] doit normalement exister entre le chiffre total de la population et le nombre de candidats aux études universitaires, on peut tabler raisonnablement pour la Sarre, le Palatinat-Hesse rhénane et les provinces du Rhin, sur 11 000 étudiants environ, soit trois fortes universités. Il est donc acquis que la zone rhénane peut certainement alimenter immédiatement deux universités de chacune 3000 étudiants«²⁵.

Dans les rapports internes au Gouvernement militaire, l'accent était mis sur de tout autres arguments. Schmittlein insistait sur le parti que l'occupant pouvait tirer d'une nouvelle institution pour la rééducation. En fait le directeur de l'Education publique nourrissait une méfiance extrême pour le système universitaire allemand traditionnel (tel qu'il était devenu depuis la fin du XIX^e siècle) jugé trop sclérosé et nationaliste: »Le corps professoral n'a pas été dans son entier infesté de nazisme, il a été cependant pour la plus grande partie gagné aux idées nationalistes, actuellement plus dangereuses pour nous que l'idéologie nationale-socialiste en voie d'effondrement. Les quelques éléments sains qui restent sont peu utilisables pour la rééducation parce que se sont des savants trop spécialisés ou indifférents à toutes les politiques, et qui se réfugient volontiers dans leur tour d'ivoire«²⁶.

Aussi doutait-il des capacités des Universités de Tübingen et de Fribourg à jouer un rôle efficace dans la rééducation: »L'expérience acquise depuis six mois dans le contrôle de l'enseignement supérieur a convaincu les plus optimistes de l'insuffisance morale des Universités de Tübingen et de Fribourg (...). L'Université allemande traditionnelle est devenue un anachronisme dans le monde moderne. C'est un véritable corps étranger au milieu de la nation (...). La rénovation des Universités de Fribourg et de Tübingen comporte comme postulat leur suppression. Cette mesure entraînerait aujourd'hui trop de difficultés pour que nous ne reculions pas devant un procédé aussi radical. Il apparaît plus expédient de construire avant de détruire. La solution que propose la Direction de l'Education publique est donc d'abord de créer des universités nouvelles sur une base nouvelle. Il est bien entendu en effet que l'Université ou les Universités que nous nous proposons de fonder sur la rive gauche du Rhin ne doivent avoir rien de commun avec la traditionnelle Université allemande«²⁷.

Ainsi, la DEP concevait-elle clairement l'Université à créer comme un »contre-modèle« des établissements de Tübingen et de Fribourg. Ces derniers objectifs

25 AFOAA, AC 75 (3), »Réouverture de l'Université de Mayence, exposé des motifs«, 25 février 1946, signé Schmittlein.

26 Ibid.

27 Ibid.

(déprussification, dénazification, démocratisation), s'ils ne furent jamais énoncés face aux Allemands, constituèrent en fait la »justification« interne et »officielle« déterminante pour la mise en place d'une nouvelle institution.

L'Université nouvelle s'inscrivait enfin dans le cadre de la politique rhénane de la France. Schmittlein le reconnaissait lui-même: »C'est sur la rive gauche du Rhin que ces Universités doivent être créées et ceci autant pour des motifs politiques que de graves raisons matérielles«. Il tint même des propos très ambigus, évoquant »l'atmosphère intellectuelle [de l'Université] que nous essaierons de rendre francophile sinon française«²⁸. Il est peu vraisemblable que Schmittlein ait voulu encourager un séparatisme rhénan qui aurait pu ultérieurement conduire à un rattachement de ces régions à la France. Il s'est défendu d'avoir mis en place une Université séparatiste²⁹ et rien, dans ses propos ou dans ses actes, ne pourrait par ailleurs étayer une telle hypothèse. Il est clair, en revanche, que la présence d'une Université était un élément tout à fait indispensable à la formation des élites de l'Etat rhénan autonome que le Gouvernement français, au début de l'année 1946, entendait encore mettre en place (séparation de la rive gauche du Rhin du reste de l'Allemagne). Le silence dont les autorités françaises entourèrent leurs projets de création d'une Université laisse également supposer qu'elles avaient des raisons de craindre les réactions des alliés anglo-saxons³⁰. La mission rééducative de la nouvelle institution ne pouvait aucunement être la cause de cet embarras. Enfin, la formule employée par Koenig lors de l'inauguration de l'Université »Vous êtes ici chez vous«³¹ peut et doit être interprétée dans son contexte politique. Bien plus qu'un anodin rappel de l'autonomie administrative de l'établissement, il s'agissait de confirmer à l'ensemble de la population rhénane qu'elle disposait désormais de son propre système éducatif et qu'elle avait donc les moyens de son autonomie culturelle.

Ainsi, la création d'une Université rhénane répondait-elle non seulement aux besoins de la population locale (motif officiel) mais aussi aux nécessités de la rééducation (objectif avoué) et aux urgences politiques du moment (raison officielle).

Quatre villes du nord de la ZOF entrèrent en compétition pour obtenir l'Université: Neustadt et Spire dans le Palatinat, Trèves en Rhénanie et Mayence en Hesse rhénane.

Ne possédant pas de tradition universitaire, les candidatures des deux villes palatines ne retinrent guère l'attention du Gouvernement militaire³². Trèves et

28 Ibid.

29 AFOAA, AC 75 (3), »réouverture de l'Université de Mayence, exposé des motifs«, 25 février 1946, signé Schmittlein.

30 »A la dernière réunion [20 mars 1946] du comité Education de l'autorité alliée de contrôle (...) les Américains ont demandé à brûle-pourpoint au délégué français: »Et l'Université de Mayence?« La façon dont cette question a été posée était certes cordiale: mais néanmoins il s'agissait d'une pierre dans notre jardin (...). J'ai répondu qu'il existait en effet un projet de création d'une Université à Mayence, que ce projet correspondait à un besoin local puisque les deux Universités de la ZOF n'avaient pas pu satisfaire à toutes les demandes d'inscription«. Officier de contrôle Péchoux à Schmittlein, 30 mars 1946, AFOAA, M. 85 (ancienne cotation).

31 Cf. Discours de Koenig pour l'inauguration de l'Université de Mayence, 22 mai 1946, in: Helmut MATHY, Die Wiedereröffnung der Mainzer Universität, 1945/46, Mayence 1966, p. 128.

32 Cf. Fritz EICHHOLZ, Persönliche Erinnerungen, in: MATHY (voir n. 31) p. 63 et AFOAA, AC 75(3), »réouverture de l'Université de Mayence«, 25 février 1946, Schmittlein.

Mayence furent en fait les deux seules candidatures sérieuses. Chacune des deux villes s'enorgueillissait d'être l'un des centres culturels les plus anciens d'Allemagne et chacune d'elles avait été le siège d'une Université du XV^e à la fin du XVIII^e siècle. Le Gouverneur de Rhénanie-Hesse-Nassau, Claude Hettier de Boislambert, tenta de défendre la candidature de Trèves en montrant combien la ville avait été victime de la Prusse par le passé, et en rappelant sa situation géographique favorable: »Située non loin de l'embouchure de la Sarre dans la Moselle (...) elle est toujours le point de jonction du trafic entre le territoire sarrois, le Luxembourg et les villes de Cologne, Coblenze et Francfort«³³.

Mayence disposait également de sérieux avantages stratégiques. Située au confluent du Main et du Rhin, elle était un carrefour de communication. Elle occupait en latitude une position assez centrale dans le secteur nord de la zone, tout en étant située sur le seul grand axe nord-sud³⁴. Mais la ville présentait aussi un inconvénient majeur. Elle avait été détruite à 80 % par les bombardements.

Ainsi, contrairement à ce que Schmittlein affirmait³⁵, la comparaison des deux villes aux points de vue historique, géographique et économique ne permettait pas de départager clairement les deux candidatures. Il faut donc rechercher d'autres explications au choix de Mayence.

Une fois encore, l'implantation fut déterminée par des considérations politiques. Les Français entendaient procéder à une réorganisation complète de la zone nord (création d'une nouvelle entité régionale devenue en août 1946 le Land de Rhénanie-Palatinat). Or il fallait tenir compte des rivalités et des dissensions très marquées existant entre les districts de Trèves et Coblenze d'une part et le Palatinat de l'autre. Il est très probable que les Palatins n'auraient jamais consenti à envoyer leurs enfants étudier à Trèves. Mayence était donc la seule chance de compromis entre les parties septentrionale et méridionale de la zone nord. La ville s'imposa comme centre de gravité de la future entité régionale³⁶.

*La fondation de l'Ecole Supérieure d'Administration de Spire
et de l'Institut d'Interprétariat de Germersheim*

Cinq mois à peine après l'ouverture de l'Université de Mayence (le 22 mai 1946), Schmittlein présenta au Gouvernement militaire un nouveau projet³⁷. Il s'agissait de créer dans le Palatinat deux institutions d'enseignement supérieur: une Ecole supérieure d'Administration et un Institut d'Interprétariat. Schmittlein visait trois objectifs.

33 AFOAA, AC 107(3), »rapport sur le projet de l'Université de Trèves«, Délégation supérieure de Rhénanie et de Hesse-Nassau, 25 septembre 1946.

34 AFOAA, AC 75 (3), »réouverture de l'Université de Mayence, exposé des motifs«.

35 Cf. statuts de l'Université, article 2, publié in: MATHY (voir n. 31) p. 105.

36 Cf. Heinrich KÜPPERS, Bildungspolitik in Rheinland-Pfalz und im Saarland nach 1945 im Vergleich, in: KNIPPING, LE RIDER (Hg.), Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950, Tübingen (Attempto) 1987, p. 175. Pour la création du Land rhéno-palatin et des tensions internes, cf. DEFANCE (voir n. 1) p. 43-46; p. 220ss. Voir également Heinrich KÜPPERS, Staatsaufbau zwischen Bruch und Tradition, Geschichte des Landes Rheinland-Pfalz, 1946-1955, Mayence (Hase & Koehler) 1990.

37 AFOAA, AC 189, »exposé des motifs«, Schmittlein, 5 octobre 1946. AFOAA, AC 136(4), 23 janvier 1947, »Ecole d'Administration de Cochem«, Louis Sauzin.

Tout d'abord il fallait pallier la pénurie de personnel dans l'administration allemande en zone d'occupation française. Ce déficit était la conséquence logique de la guerre et de l'épuration³⁸.

Schmittlein entendait ensuite profiter de cette situation pour réviser entièrement la formation des fonctionnaires. Jusqu'alors les cadres de l'administration allemande étaient essentiellement issus des facultés de droit des Universités, qualifiées par le chef de la DEP de «citadelle du nationalisme»³⁹. Afin de briser cet ancien système jugé nocif, Schmittlein exigeait la séparation, dès leur formation, des futurs administrateurs et des juristes. D'autre part, il revendiquait l'instauration d'un nouveau processus de formation des fonctionnaires joignant à l'instruction théorique des stages pratiques dans les administrations. Dans ce projet, l'Ecole de Spire se voyait chargée de la formation des hauts fonctionnaires tandis que l'Institut de Germersheim devait pourvoir la zone en interprètes, traducteurs et «cadres subalternes» pour l'administration, l'industrie et le commerce⁴⁰.

Enfin ces deux institutions étaient conçues comme des lieux privilégiés pour le développement de l'influence culturelle française. L'Institut d'Interprétariat de Germersheim, avec sa section d'études françaises, devait notamment favoriser l'expansion de la langue française en Allemagne⁴¹.

L'implantation de ces deux institutions sur la rive gauche du Rhin nous conduit à rechercher d'éventuelles motivations géopolitiques. Il faut tout d'abord remarquer que les considérations géographiques et démographiques avancées par Schmittlein pour justifier la fondation de l'Université de Mayence restent valables dans le cas de Spire et de Germersheim. Il est également vraisemblable que le choix de deux villes palatines ait constitué une sorte de compensation après que les candidatures de Spire et de Neustadt ont été écartées comme siège d'une Université.

La fondation de ces deux écoles pouvait-elle, comme dans le cas de Mayence, être un instrument de la politique de séparation de la rive gauche du Rhin du reste de l'Allemagne? Il faut infirmer cette hypothèse.

En effet Schmittlein entendait confier à ces deux établissements la formation des fonctionnaires de *toute* la zone française: « Il est nécessaire de centraliser les organismes destinés à cette formation de façon à y obtenir une homogénéité parfaite et le meilleur rendement possible »⁴². En prétendant créer ces établissements au niveau de la zone (centralisation), Schmittlein allait à l'encontre de la politique générale prescrite par Paris. Le conseiller politique du Gouvernement militaire, Tarbé de Saint-Hardouin, le lui fit remarquer: «Je crois qu'au moment où nous cherchons à donner le plus de vie et d'autonomie possible à l'Etat rhéno-palatin, il serait peu opportun de créer sur son territoire une école d'administration faisant appel à de futurs fonctionnaires pour toute la zone. Il me semble que l'Ecole d'Administration devrait avoir un caractère purement rhéno-palatin et être officielle-

38 AFOAA, AC 192(1), 17 octobre 1946, procès-verbal de la réunion tenue chez le Directeur général des Affaires administratives au sujet de la création de l'Ecole d'Administration.

39 AFOAA, AC 190(3), non daté, non signé, «L'Ecole supérieure d'Administration à Spire».

40 Pour la structure et le fonctionnement de ces écoles, cf. DEFRANCE (voir n. 1) p. 79-84.

41 Georges CUER, Der Französischunterricht und die französische Sprachenpolitik in Deutschland nach 1945, in: KNIPPING, LE RIDER (voir n. 36) p. 65.

42 AFOAA, AC 189, «Exposé des motifs», 5 octobre 1946.

ment destinée à la formation des fonctionnaires de ce Land⁴³. A l'époque où ces écoles ont été conçues (été 1946) puis ouvertes (janvier 1947), la politique rhénane de la France était devenue très ambiguë. La création, le 30 août 1946, du Land de Rhénanie-Palatinat en témoignait. Elle pouvait être (et fut) à la fois interprétée comme le premier pas vers la séparation de la rive gauche du Rhin ou le signe du ralliement de la France à la politique des Anglo-Saxons.

Il est clair qu'alors que Schmittlein se souciait de la rééducation et de la démocratisation du corps des fonctionnaires allemands, le Quai d'Orsay attendait de la politique culturelle qu'elle serve ou tout au moins ne gêne pas la politique de morcellement de l'ancien Reich et d'encouragement aux particularismes.

Rappelons à ce propos que dès la mise en place du Gouvernement militaire, un rapport avait suggéré de renforcer le particularisme badois – francophile de surcroît – par le biais d'une action bien ciblée à l'Université: »Si quelques chaires à la faculté des lettres ou à la faculté de droit étaient créées (...) et occupées par des Maîtres de l'Université française, on peut supposer que les sentiments particularistes badois s'en trouveraient renforcés en même temps que les influences nazies, pangermanistes, prussiennes amoindries⁴⁴.

Tubingen étant dans une région moins périphérique et moins réceptive à l'influence française, il semble que cette Université ne se prêtât pas à servir les desseins territoriaux ou géopolitiques de l'occupant français.

Pour les nouvelles implantations sur la rive gauche du Rhin, il faut impérativement distinguer l'action de Schmittlein des desiderata des diplomates. Le chef de la DEP avait consacré autant d'énergie à fonder l'Université de Mayence dans un cadre local (rhénan) qu'il n'en mit six mois plus tard à faire des établissements de Spire et de Germersheim des institutions de zone. Son projet d'Université avait coïncidé avec les intérêts des diplomates et il avait su en tirer parti. En revanche le succès des écoles de Spire et de Germersheim imposait une centralisation contraire aux directives politiques générales. Et ce fut finalement Paris qui l'emporta. Sous la pression conjointe de Coulet et de Tarbé, le Gouvernement militaire dut transformer le statut de ces écoles pour en faire des institutions rhéno-palatines⁴⁵.

III. Les Universités sous le contrôle direct de l'occupant: dénazification et démocratisation

La réouverture rapide des Universités déjà existantes et la création très précoce de nouveaux établissements (tout au moins de l'institution mayençaise), sans remettre en cause la volonté de dénazifier et de réformer l'enseignement supérieur allemand, semblait devoir compromettre, par sa célérité même, les chances d'une transformation radicale du système éducatif.

43 AFOAA CCFA c.49, pol IVc3d, 27 octobre 1946, lettre de Tarbé à Laffon.

44 AFOAA, AC 180(1), 11 août 1945.

45 AFOAA, CCFA, c.49 pol IVc3d, 11 février 1949, fiche pour le Général Koenig, signée DEP.

Le contrôle étroit de l'occupant

Les Universités de la zone française se trouvaient sous la double dépendance des Gouvernements militaires régionaux⁴⁶ et des instances centrales de la Direction de l'Éducation publique. L'une des cinq sections de la DEP, dirigée par Louis Sauzin, s'occupait exclusivement de l'enseignement supérieur.

Pour l'aider dans sa tâche et contrôler la situation au niveau local, Schmittlein nomma au début de l'automne 1945 des «officiers de liaison» auprès des deux Universités de la zone: René Cheval à Tübingen et Jacques Lacant à Fribourg. Il recruta pour ces postes de jeunes hommes, germanistes, qui lui avaient été recommandés par les plus éminents professeurs de germanistique de l'Université française⁴⁷. En novembre 1946, Schmittlein nomma un «curateur adjoint» à l'Université de Fribourg. Il en confia la charge à Paul Falkenburger⁴⁸. La mission de ces officiers de liaison, souvent dénommés «curateurs», consistait à aider à la reconstruction matérielle, à contrôler l'épuration du corps enseignant, la sélection des nouveaux professeurs et des étudiants et à surveiller la vie de l'université en général. D'après leurs témoignages, ces jeunes gens n'avaient pas reçu de directives précises pour guider leur action, mais ils se rendaient une fois par semaine à Baden-Baden pour rendre compte de la situation dans leur université⁴⁹.

Les officiers de liaison étaient également épaulés, dans leur mission de contrôle, par les lecteurs français présents dans ces universités ainsi que par quelques étudiants français et même allemands⁵⁰.

46 Pène pour le Bade, Widmer pour le Wurtemberg-Hohenzollern. L'Université de Mayence, sise en Hesse rhénane, dépendit tout d'abord du Délégué supérieur du Palatinat Brozen-Favereau, puis de Hettier de Boislambert, Gouverneur de Rhénanie-Palatinat.

47 HEINEMANN (dir.) (voir n. 2) t. 3, p. 12-13.

48 Ibid p. 137.

49 Ibid. p. 6.

50 «Pour surveiller ce milieu qui pense, qui parle, qui discute et qui épie nos fautes et nos faiblesses, nous disposons d'un officier de liaison (M. Cheval), d'un officier de liaison avec les facultés scientifiques (M. Fouche) et de quatre lecteurs (...), de quelques étudiants allemands qui nous sont acquis et de quelques étudiants français», note de Schmittlein à Laffon, 2 juillet 1946, AFOAA, AC 60(3). Dans son livre *Le Vent Paralet*, Michel Tournier évoque ses souvenirs d'étudiant à Tübingen: «L'Allemagne fumait encore de la guerre à peine terminée, mais le nazisme chassé ou enterré, elle redevenait fréquentable. Je serais mort de dépit ou de nostalgie si je n'étais pas parti au plus tôt (...). Mais partir pour l'Allemagne et y demeurer, ce n'était pas alors une mince affaire (...). Je finis par entendre parler d'un groupe d'une trentaine d'étudiants français – tous germanistes – invités pour trois semaines à l'université de Tübingen sur l'initiative de son «curateur», le lieutenant René Cheval (...). Les trois semaines écoulées, René Cheval nous réunit et nous fit connaître qu'il avait la possibilité de garder dans les meilleures conditions matérielles ceux d'entre nous qui voudraient poursuivre leurs études à l'université de Tübingen. N'étant pas germaniste, cette offre ne s'adressait pas à moi. Il n'y eut qu'une seule candidature: la mienne. J'étais parti pour trois semaines, je restai quatre ans (...). Au fil des mois quelques étudiants français étaient venus se joindre à moi, et nous formions un petit groupe au statut assez mal défini en cette zone d'occupation française. Car si nous appartenions administrativement à la colonie française (...) nous baignions presque exclusivement dans les milieux allemands – universitaires notamment –, et nous entendions bien ne pas y être considérés comme des étrangers, encore moins comme des occupants (...). Au milieu des étudiants germanistes qui composaient l'intelligentsia française de Tübingen, j'aurais été le seul philosophe sans l'arrivée très remarquée de Claude Lanzmann (...), p. 89 à 94.

Il est très remarquable que la fonction de «curateur» n'eut jamais à Mayence la même importance qu'à Tubingen ou Fribourg. Il y eut certes des officiers de liaison, mais ils ne restèrent jamais longtemps en poste. En fait, Schmittlein entendait s'occuper lui-même de l'université qu'il avait fondée. Il en résulta de nombreux et violents conflits avec la Délégation supérieure de Coblenche dirigée par Hettier de Boislambert⁵¹.

Outre la reconstruction matérielle, la tâche la plus urgente des officiers de liaison, à l'automne 1945, était alors celle de la dénazification.

L'Épuration des Universités

Considérée comme le prélude répressif mais indispensable à toute véritable rééducation, l'épuration affecta les bibliothèques, le contenu des enseignements, le corps enseignant et les étudiants.

L'une des premières directives de la Direction de l'Information, datée du 27 août 1945, prescrivit l'établissement d'une liste d'ouvrages à retirer des bibliothèques. Devaient être retirés des rayons tous les écrits propageant des idées nationales-socialistes, fascistes, antidémocratiques, militaristes, pangermanistes ou impérialistes. Les officiers de liaison étaient responsables de cette première épuration⁵². Les instructions provisoires pour la réouverture des Universités, édictées par le DEP le 4 septembre 1945, précisèrent la conduite à suivre. L'épuration devait être déterminée par une commission allemande, «nommée par le recteur et composée d'au moins un membre de chaque faculté». Ces livres ne devaient pas être détruits mais remisés dans l'enfer: «Ne pourront les consulter que les lecteurs qui justifieront de motifs scientifiques sérieux et qui auront auparavant obtenu l'autorisation du professeur compétent et du doyen». Enfin, les bibliothèques universitaires devaient remettre à la disposition des lecteurs les livres que le III^e Reich avait mis à l'index⁵³.

Le rapport Sauzin d'avril 1947, sur les Universités de la zone française, nota la difficulté de cette épuration: «Les bibliothèques ont été épurées des ouvrages national-socialistes (sic). Les épurer d'ouvrages à tendance militariste – ou totalitaire – est infiniment plus délicat. Nous n'avons comme liste d'ouvrages à éliminer que des listes russes (...). En l'absence de directives détaillées, les curateurs peuvent visiter les bibliothèques et faire mettre sous clefs les ouvrages qui leur paraissent dangereux»⁵⁴.

Dans le domaine des enseignements, mis à part les matières qui avaient été introduites par les nazis (biologie raciste, géopolitique notamment⁵⁵), la liberté était totale avec néanmoins une surveillance étroite de l'occupant: «les recteurs voudront bien soumettre à l'approbation du Gouvernement militaire les programmes nouveaux, deux mois avant le début de chaque semestre»⁵⁶.

51 Cf. HEINEMANN (voir n. 2) t. 3, p. 105.

52 Monique MOMBERT, Buch- und Verlagspolitik in der französisch-besetzten Zone, 1945–1949, in: KNIPPING, LE RIDER (voir n. 36) p. 229–230.

53 AFOAA, AC 105(1), «réouverture des Universités, instruction provisoire» et «note explicative sur la remise en marche des Universités».

54 AFOAA, AC 109(4), rapport Sauzin du 5 avril 1947.

55 AFOAA, Bade, p. 4109, rapport mensuel sur l'Université de Fribourg, 11 octobre 1947.

56 AFOAA, AC 105(1), «réouverture des Universités, instruction provisoire».

L'épuration du personnel enseignant fut un des problèmes les plus complexes et les plus douloureux. Elle fut menée à terme après une série d'étapes successives.

Tout d'abord, il y eut dès le printemps 1945 une sorte «d'auto-épuration». Ce phénomène fut très remarquable à Tubingen: «Depuis l'entrée des troupes françaises, on a constitué à l'Université de Tubingen une sorte de Comité de la Libération ou de Commission d'Épuration qui, sous l'impulsion d'un professeur assistant ambitieux (...), s'occupe de faire un nettoyage dans le corps des professeurs»⁵⁷. En fait, dès les premiers jours de l'occupation, Tubingen s'était désigné un nouveau recteur, le Professeur Schneider. Les troupes françaises d'occupation autorisèrent la réunion, le 19 mai 1945, du Sénat de l'Université qui le confirma dans sa charge⁵⁸. A Fribourg, un nouveau recteur, le Professeur Janssen, avait été élu par acclamation. D'après Sauzin, ces deux recteurs «semblaient surtout préoccupés, une fois chassés les nazis trop voyants, d'échapper au contrôle du Gouvernement militaire en se réclamant des libertés académiques»⁵⁹.

Les Français jugèrent ces premières mesures très insuffisantes. Aux textes généraux du SHAEF⁶⁰ concernant la dénazification, le Gouvernement militaire français substitua les «instructions provisoires sur la réouverture des universités». L'article 2 précisait: «Tous les membres du parti NSDAP et des formations annexes (SA, SS, NSKK, NSFK) seront révoqués. Les membres du corps enseignant et les divers fonctionnaires de l'Université qui, par leur attitude, leurs actes, leurs écrits se sont compromis en faveur du régime national-socialiste seront suspendus de leurs fonctions. Les recteurs, pour chacun d'eux, établiront un dossier qu'ils adresseront au Gouvernement militaire avec des propositions de sanctions»⁶¹. Ainsi, une partie du travail d'épuration, certes sous contrôle français, était-elle néanmoins confiée aux Allemands. Si tout membre du parti nazi devait être révoqué, il pouvait déposer une défense écrite ou orale et l'Éducation publique se réservait le droit de le réintégrer provisoirement dans ses fonctions. Dans ce cas, le «réintégré» ne bénéficiait plus de son statut de fonctionnaire et était «révocable sans préavis à n'importe quel moment»⁶². La DEP se dotait là d'un instrument dont elle usa largement, un ex-nazi révocable lui étant bien plus soumis qu'un professeur «nationaliste», opposant au nazisme⁶³. La mission de dénazification – au sens strict – incombait essentiellement à

57 AFOAA, AC 109 (4), «compte rendu d'enquête sur l'Université de Tubingen», 22 mai 1945 signé Westphal.

58 Schneider: «Les autorités occupantes ont droit à la gratitude de l'Université pour la complaisance avec laquelle elles lui ont fourni l'occasion d'agir de sa propre initiative (...). Les autorités occupantes ont spécialement droit à notre gratitude pour avoir autorisé cette séance du Grand Sénat, qui représente certainement un cas unique dans la famille des Universités allemandes», cf. AFOAA, AC 107(1), «séance du Grand Sénat du 19 mai 1945».

59 AFOAA, AC 109(4), rapport Sauzin du 5 avril 1947 (3^e partie, Université de Tubingen).

60 Cf. Jacques LACANT, Kurator der Universität Freiburg, 1945–1950, in: JURT (ed.) (voir n. 8) p. 121–123.

61 AFOAA, AC 105(1), «réouverture des Universités, instruction provisoire», 4 septembre 1945.

62 AFOAA, AC 109(4), rapport Sauzin du 5 avril 1947 (3^e partie, Université de Tubingen).

63 «Il existe encore à Fribourg, à la faculté des lettres comme à la faculté de droit, un petit groupe de professeurs, nous dirons volontiers de burgraves. Ils ne sont pas du tout animés par l'esprit européen ou démocratique, mais contre eux nous ne possédons aucune arme: ils n'ont jamais été nazis, mieux encore, ils ont toujours fait de l'opposition au régime hitlérien (...). C'est sans gâité de cœur, c'est même avec une inquiétude très nette que la DEP a été obligée de constater que, tant que M. Ritter, M. Bohmer, M. Eucken ou même M. Lampe, ne commettront pas d'incorrection envers la puissance

ces jeunes officiers de liaison. René Cheval a transcrit ses souvenirs: »Il fallait procéder à cette dénazification aussi vite que possible et de la façon la moins bureaucratique (...) l'appartenance au NSDAP ou à d'autres organisations nationales-socialistes n'était pas à mes yeux un critère déterminant (...). Les questionnaires fournissaient quelques données brutes qui suffisaient dans le meilleur des cas à se représenter la courbe apparente d'une destinée, mais pas à comprendre ses motivations profondes. Il n'y avait alors qu'un seul recours, le contact personnel avec les hommes et leurs œuvres (...)»⁶⁴. A Fribourg, l'épuration politique de tout le personnel enseignant fut confiée, courant 1946, à un comité du Sénat de l'Université qui travailla en collaboration avec la commission d'épuration du Land entre temps mise en place⁶⁵.

Deux rapports statistiques datés du 22 octobre 1945 permettent d'établir une comparaison des Universités de la zone française. L'épuration toucha davantage Tubingen – plus nazifiée – que Fribourg: 37,5 % des enseignants furent maintenus à Tubingen contre 48 % environ à Fribourg; 30 % furent révoqués à Tubingen contre 20,5 % à Fribourg; 32,5 % furent réintégrés après suspension à Tubingen contre 28 % à Fribourg. 100 % des enseignants des facultés catholiques des deux établissements furent maintenus. La faculté de théologie protestante de Tubingen et les facultés de droit des deux Universités furent les moins touchées par la dénazification. C'est en lettres que le taux de révocation fut le plus important dans les deux établissements et en médecine que le pourcentage d'enseignants maintenus fut le plus bas (19,1 % à Tubingen; 22,7 % à Fribourg), mais en raison des besoins de la santé publique, c'est là que le nombre des réintégrations fut le plus élevé: 53,2 % à Tubingen et 50 % à Fribourg⁶⁶.

A Mayence, il n'y eut pas d'épuration initiale, car il s'agissait d'une création, mais le problème qui se posa fut celui du recrutement. En septembre 1945, le Gouvernement militaire s'était réservé provisoirement le droit de procéder lui-même à des nominations de professeurs à des postes vacants⁶⁷. Afin d'élargir la palette des candidats pour la nouvelle Université, Schmittlein envisagea la possibilité de nommer à des chaires universitaires des docteurs non habilités ou des professeurs de lycées ayant fait preuve de capacités pédagogiques hors du commun et de droiture politique⁶⁸. Il faut noter qu'en zone française l'occupant ne recruta guère de professeurs allemands émigrés sous le III^e Reich⁶⁹. A l'Université de Mayence, si l'on met de côté la faculté de théologie catholique (dont tous les membres étaient issus du séminaire mayençais), 3,7 % des professeurs recrutés étaient originaires de zone

occupante, – ce sont de vieux renards qui ne risqueront pas un pas de clerc – il restera difficile de les écarter». AFOAA, 49 pol IV c 3 a, »rapport Sauzin-Fritz«, 5 avril 1947.

64 Cf. René CHEVAL, L'Université de Tubingen pendant la période d'occupation, in: VAILLANT (voir n. 1) p. 56.

65 AFOAA, AC 105(3), rapport du 23 juillet 1946, non signé.

66 Statistiques réalisées à partir de: AFOAA, AC 60(4), rapport sur l'Université de Fribourg du 22 octobre 1945 et AC 60(3), rapport sur l'Université de Tubingen, 22 octobre 1945.

67 AFOAA, AC 105(1), »instructions provisoires sur la réouverture des Universités«, 4 septembre 1945 et »instructions provisoires sur la réouverture des Universités. Rectificatif« du 27 octobre 1945.

68 Cf. »Statuts de l'Université de Mayence«, article 11, in: MATHY (voir n. 31) p. 109.

69 Cf. HEINEMANN (dir.) (voir n. 2) t. 3, p. 15–16. Il faut citer toutefois l'exemple de Pringsheim, d'origine israélite, qui dut s'exiler à Oxford en 1933 et qui fut nommé en 1945 à la faculté de droit de Fribourg.

française, 5,6 % de zone britannique, 18,5 % de zone américaine, 13 % des anciens territoires annexés par le Reich et 46,3 % de zone soviétique. La nature du recrutement remettait donc en cause l'identité rhénane de cette institution⁷⁰.

Les instructions provisoires sur la réouverture des Universités réglementèrent également l'accès des étudiants à l'Université: «Les étudiants ne seront admis à s'inscrire qu'après une enquête destinée à éliminer les éléments qui se seraient compromis en faveur du III^e Reich. Cette enquête se fera sous l'autorité du recteur assisté du doyen et d'un professeur de la faculté intéressée». L'occupant se réservait un droit de contrôle mais ne menait pas le processus. La DEP n'entendait pas exclure a priori tous les étudiants ayant été membres du parti nazi ou de ses organisations de jeunesse, mais seulement ceux qui y avaient occupé des fonctions élevées⁷¹. Elle exigeait également une stricte limitation pour les étudiants ex-officiers de réserve et surtout d'active⁷². Les données statistiques collectées permettent une comparaison du recrutement dans les trois universités de la zone pour le semestre d'hiver 1946/47. C'est à Mayence que la composition «politique» du paysage étudiantin était la plus satisfaisante (0,6 % d'ex-officiers d'active, 14,5 % d'ex-officiers de réserve et seulement 2,1 % d'ex-membres du parti) et à Fribourg qu'elle laissait le plus à désirer (2,3 % d'ex-officiers d'active; 10,4 % d'ex-officiers de réserve et 18,4 % d'ex-membres du parti!). La situation n'était guère meilleure à Tubingen du point de vue des ferments possibles de militarisme (2,1 % d'ex-officiers d'active et 16,1 % d'ex-officiers de réserve), mais on y avait admis nettement moins d'anciens membres du parti (8,8 %)⁷³.

La réforme des Universités et les efforts de démocratisation

La dénazification et la démilitarisation constituaient des mesures répressives qui ne permettaient pas à elles seules une réforme en profondeur du système universitaire. Or, au delà de ce qu'il était devenu sous le nazisme, c'est bien le modèle wilhelminien que Schmittlein entendait transformer.

Pour cela, il voulait tout d'abord briser la ségrégation sociale en élargissant le recrutement des étudiants aux classes sociales défavorisées (par un système de bourses notamment) et en substituant à l'élitisme social une sélection fondée sur le

70 Cf. Corine DEFRANCE, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin, 1945-1955*, Strasbourg (Presses Universitaires de Strasbourg) 1994, tableau n° 9, p. 325.

71 AFOAA, AC 108(3), «admission des anciens chefs de la Jeunesse Hitlérienne aux écoles secondaires et supérieures», 24 novembre 1945, signé Laffon.

72 AFOAA, AC 108(2), *Compte rendu de la réunion du Comité Education, Berlin, 21 août 1946*: «D'une part nous hésitons à refuser l'accès des établissements d'enseignement supérieur aux officiers parce que, si nous les empêchons de se reclasser dans la vie civile, nous les retrouverons un jour en face de nous, dans le maquis de la résistance, mais, d'un autre côté, nous voulons absolument empêcher que les officiers reconstituent des cadres à l'intérieur de l'Université et qu'en deuxième lieu, ils ne se préparent en trop grand nombre à des fonctions d'autorité. C'est pour cela que dans la zone nous avons freiné l'entrée des anciens officiers dans les Universités. Nous avons admis 0,5% d'officiers d'active et 15% d'officiers de réserve».

73 Cf. DEFRANCE (voir n. 70) tableau n° 5, p. 323.

mérite⁷⁴. Ce système reposait sur une réforme préalable de l'enseignement secondaire, lui-même fort peu démocratique. Les données permettent de comparer la composition sociale du public étudiant de Fribourg et de Mayence en 1946/47. Il apparaît à nouveau que les résultats étaient bien meilleurs dans la nouvelle université que dans la vieille maison badoise: on comptait notamment 23,3 % de fils d'ouvriers, employés et agriculteurs à Mayence contre seulement 10,9 % à Fribourg. Il y avait moins d'enfants issus de familles universitaires ou exerçant des professions libérales à Mayence (respectivement 17 et 17,4 %) qu'à Fribourg (21,7 et 25,4 %). Inversement on y dénombrait davantage de fils de fonctionnaires (26,2 % contre 20,5 % à Fribourg)⁷⁵.

La démocratisation devait également concerner le fonctionnement et la structure administrative des Universités. Schmittlein voulait impérativement transformer les conditions de carrière et de nominations des enseignants qu'il avait vivement dénoncées⁷⁶. Le rectificatif aux instructions provisoires rappelait qu'une fois reconstitué, le plenum de chaque faculté devait proposer à la Landesverwaltung, par l'intermédiaire du recteur, une liste de candidats classés par ordre de préférence. La Landesverwaltung devait ensuite prendre la décision (à soumettre à l'approbation de la Délégation supérieure du Gouvernement militaire). L'avancement devait s'effectuer selon la même procédure que la nomination⁷⁷.

Un fonctionnement plus démocratique de l'Université devait être assuré par l'extension des droits de décision aux professeurs non «ordinaires» et aux assistants dans certaines instances administratives de l'Université (Sénat, Plenum, petit Conseil de faculté)⁷⁸.

Sans remettre en cause l'autonomie et les libertés des Universités (structure collégiale, principe électif, liberté d'enseignement, règles de financement et de gestion des bâtiments et du matériel), l'occupant entendait exercer un contrôle vigilant. Dans sa note explicative à la remise en marche des Universités, la DEP rappela même que le contrôle moral et administratif était exercé, depuis 1918, par la Landesregierung: «Nous sommes les héritiers de la Landesregierung. Aussi estimé-je légitime que nous gardions un droit de regard et de veto (...)»⁷⁹.

74 «Ce n'est pas le porte-monnaie du père qui [devrait] jouer le rôle décisif, mais les dons, l'intelligence et le savoir de tout homme quelque soit sa classe sociale», in AFOAA, AC 70(1), «Synthèse générale sur les Universités de la zone française», 1^{er} avril 1947 (rapport Fritz).

75 Cf. DEFANCE (voir n. 70) p. 323.

76 «Pour certaines disciplines, il aura donc suffi à l'étudiant de s'attacher à un professeur, de travailler longtemps sous sa direction, d'entretenir avec lui des relations amicales, éventuellement même d'entrer dans sa famille par mariage pour gravir tous les échelons qui séparent l'étudiant et le candidat, du docteur, de l'assistant et du Privat-Dozent, pour enfin s'installer dans la chaire de son maître par voie de succession, sinon d'héritage», AFOAA, AC 75(3), «Réouverture de l'Université de Mayence, exposé des motifs», 25 février 1946.

77 AFOAA, AC 105(1), «instructions provisoires sur la réouverture des Universités. Rectificatif», 27 octobre 1945.

78 Cf. «Statuts de l'Université de Mayence», article 11, in: MATHY (voir n. 31) p. 105-110.

79 AFOAA, AC 105(1), «note explicative sur la remise en marche des Universités».

IV. Les années 1947/1949, un équilibre précaire entre tradition et innovation

S'il n'y eut pas de résistance majeure à la dénazification, les projets français de réforme de l'Université, remettant en cause le système traditionnel, devaient se heurter à l'opposition des milieux conservateurs. De surcroît, l'occupant, jusqu'alors souverain, restitua en 1947 aux Länder reconstitués ou nouvellement créés une large partie de leurs prérogatives, notamment en matière culturelle (ordonnance 95). Une fois achevée la période »d'administration directe«, et malgré les possibilités d'intervention et de contrôle qu'il s'était réservées, l'occupant devait désormais user de persuasion plus que d'autorité pour réformer l'enseignement supérieur⁸⁰.

Tensions et crises

Il est évident que la promulgation de l'ordonnance 95 permit l'émancipation partielle des autorités allemandes de la tutelle française. La résistance à l'occupant équivalait alors à un acte d'affirmation. Cette attitude fut particulièrement marquée dans le Land de Rhénanie-Palatinat, où toutes les institutions d'enseignement supérieur étaient des créations du Gouvernement militaire. Hans Hoffmann, le Ministre rhéno-palatin des Finances, avait comparé l'École supérieure d'Administration de Spire à un »œuf de coucou déposé dans notre nid«⁸¹ et Adolf Süsterhenn, le Ministre de l'Intérieur et des Cultes, soulignait combien les tentatives françaises pour imposer l'établissement d'une propédeutique à Mayence étaient en contradiction avec l'ordonnance 95⁸².

A Fribourg, le Recteur von Dietze essaya de mettre en avant le principe de la *Selbstverwaltung* pour échapper au contrôle de l'occupant⁸³.

Au delà d'un acte d'autonomie face à l'occupant, la résistance aux mesures de réformes traduisait surtout la crainte d'une remise en cause de la tradition. Le cas de l'École de Spire illustre magistralement ce cas de figure. Alors que Peter Altmeier, Président du Land de Rhénanie-Palatinat, envisageait la fermeture éventuelle de cette institution – par ailleurs fort coûteuse –, il affirma: »l'Université de Mayence, ensemble avec les autres Universités allemandes, serait aujourd'hui tout à fait en état de fournir la recrue de formation universitaire requise pour le service administratif supérieur«⁸⁴. Spire, en »brisant le monopole des juristes«, remettait en cause la

80 Cf. ordonnance 95 du 9 juin 1947, publiée in: DEFRANCE (voir n. 70) p. 314.

81 AFOAA, AC 192(1), 16 janvier 1950, note de Hettier de Bois Lambert à la Direction générale des Affaires culturelles (DGAC).

82 Landeshauptarchiv Koblenz (LHA), Bestand 910, note de Süsterhenn au Ministre-Président du Land, 30 octobre 1948.

83 AFOAA, AC 60(4), dépêche de Lacant à Schmittlein du 8 mars 1948: »Certes, nous avons reconnu la *Selbstverwaltung*, mais l'Université l'entend d'une façon sensiblement plus extensive que nous. Ainsi, en ce qui concerne ses rapports avec le Gouvernement militaire, elle voudrait pouvoir nommer ses Doyens parmi les professeurs maintenus en fonction (avec ou sans pénalité) d'une façon absolument autonome, sans approbation a posteriori, en en faisant une simple communication aux autorités«.

84 AFOAA, RP C4479 p. 1, 7 mars 1949, lettre de Altmeier à Brozen-Favereau.

mission traditionnelle des facultés de droit des Universités. C'est pour cette raison que les autorités des trois Länder de la zone française lui furent si hostiles⁸⁵.

Les crises que traversèrent les deux Universités de Fribourg et de Mayence résultaient en partie des motifs précédemment évoqués (désir d'émancipation et crainte des réformes) mais elles ne peuvent se résumer à cela. Elles eurent chacune leurs spécificités.

A Mayence, la crise résulta de trois facteurs, de l'évolution mal contrôlée du nombre des étudiants⁸⁶, du recrutement parfois peu scrupuleux de nouveaux enseignants et de la crise économique et politique traversée par le Land.

Il apparut rapidement qu'un pourcentage important (20,5 %) des enseignants de la nouvelle Université avaient été membres du parti national-socialiste⁸⁷. Schmittlein dut finalement avouer que ses méthodes de recrutement n'avaient pas été très rigoureuses: »Si on avait annoncé aux professeurs que nous faisons venir, que nous ne leur assurons en définitive rien avant qu'ils soient passés devant la Commission d'épuration de Neustadt, *aucun d'entre eux ne serait venu* (souligné dans le texte). J'ai donc personnellement étudié les dossiers présentés par le recteur Schmid (...). Il ne peut être question de les faire passer devant une commission d'épuration. Bien sûr, s'il se trouvait parmi eux une brebis galeuse qui se serait introduite par fraude, nous veillerions à l'éliminer«⁸⁸. Les événements obligèrent Schmittlein à observer la situation avec plus d'objectivité: le 11 novembre 1946 la Commission d'Épuration de l'Oberregierungspräsidium de Hesse-Palatinat exigea le renvoi immédiat de cinq membres de la faculté de médecine⁸⁹. L'opinion publique s'émut: l'Université était-elle donc véritablement un repaire de nazis⁹⁰? Suite à la vérification des antécédents politiques du corps enseignant, de nouveaux »cas« furent découverts, confirmant la précipitation qui présida à la constitution de la faculté de médecine⁹¹. Bientôt, ce fut même le Recteur Josef Schmid qui fut suspendu de ses fonctions⁹².

La réforme monétaire de 1948, si elle n'eut guère de répercussion sur les effectifs étudiants, plongea l'Université dans une situation financière périlleuse et paralysa grandement les travaux de construction. Le Gouvernement militaire la tira d'embaras en puisant dans ses fonds secrets⁹³.

L'Université souffrit enfin considérablement de l'instabilité politique du Land rhéno-palatin, dont l'existence était remise en cause. L'Université, fondée en partie pour des motifs politiques, et financée par le Gouvernement de Coblenche, risquait fort de ne pas survivre à un éventuel démembrement du jeune Land rhéno-palatin.

85 Cf. DEFRANCE (voir n. 70) p. 182–185.

86 Alors qu'en 1946, Mayence comptait moins de 2100 étudiants (contre 2200 et 3300 environ pour Fribourg et Tübingen), les effectifs montèrent à plus de 6000 en 1949 (contre 3500 et 4200 environ pour Fribourg et Tübingen). Cf. DEFRANCE (voir n. 70) p. 171–172 et 322.

87 AFOAA, AC 109(4), rapport Sauzin sur les Universités de la zone française, 5 avril 1947.

88 AFOAA, AC C4627 p. 5, note pour l'Administrateur général, Schmittlein, 5 novembre 1946.

89 Universitätsarchiv, Mayence, B. 7, n° 38, note du prorecteur au directeur des cliniques universitaires, Dr. Kräuter, 11 décembre 1946.

90 AFOAA, AC 33(4), note du 6 janvier 1947, signé de Varreux.

91 Universitätsarchiv, Mayence, B. 7, n° 4, notes des 17 avril et 7 juin 1947, et Vorlesungsverzeichnisse, Winter- et Sommersemester 1947/48, 1948.

92 AFOAA, AC 50(1), note de la DGAC à Peyrefitte, 7 février 1952.

93 AFOAA, AC 64(1), note de Schmittlein à Boislabert du 17 août 1949.

En octobre 1948, le Recteur Reatz alerta le Gouvernement militaire: »Dans le cas d'une annexion de notre province par la Grande-Hesse (...), l'existence de l'Université de Mayence est déjà discutée publiquement et, suivant mes renseignements sûrs, déjà désavouée par les services compétents du Gouvernement de Grande-Hesse«⁹⁴. La réaction de Schmittlein fut évocatrice: il reconnut qu'à travers l'Université mayençaise, c'était l'influence française en Allemagne qui était remise en jeu: »Il y a donc, dans la question de l'Université de Mayence, comme un résumé de toute la politique française sur le Rhin«⁹⁵.

A l'Université de Fribourg, la crise eut deux causes majeures: la mentalité jugée militariste des étudiants de la faculté de droit, et la prise de position de la faculté de droit au sujet de la nouvelle constitution badoise. Ce fut donc surtout une crise »inter-allemande« à la différence des cas de Mayence ou de Spire où les tensions entre occupants et occupés constituaient une partie du problème. A la suite d'un incident auquel furent mêlés des étudiants de droit, les partis de gauche réclamèrent la fermeture de cette faculté traitée de »repaire de nazis« et de »donjon du conservatisme«. Ils s'insurgèrent également contre la décision de Ritter de donner un enseignement sur les origines du national-socialisme. Dans son rapport sur les Universités de la zone, Sauzin prit la défense de l'Université et estima que »l'état d'esprit des étudiants n'[avait] pas montré une évolution fâcheuse«⁹⁶. Mais il ne faut pas se fier à l'enquête partisane et confuse de Sauzin, pas plus d'ailleurs qu'à celle diamétralement opposée de Fritz⁹⁷.

Le second »incident« fut provoqué par l'envoi d'une lettre au Ministre-Président Wohleb, le 26 mars 1947. Ce texte avait été essentiellement rédigé par les Professeurs Beyerle, doyen de la faculté, politiquement non compromis, et Pringsheim, israélite allemand exilé à Oxford en 1933⁹⁸. Ils analysaient le projet de constitution badoise qui devait être soumis en mai aux électeurs et mettaient en garde contre une interprétation trop extensive du droit d'occupation. Le curateur Lacant, estimant qu'il s'agissait d'une attaque contre le Gouvernement militaire, envisagea immédiatement des mesures répressives⁹⁹, mais Schmittlein apaisa aussitôt la situation. Il refusa de voir dans cette affaire une critique dirigée contre l'occupant (mais proposa néanmoins de rédiger une réponse fondée sur des arguments juridiques et rappelant la distinction entre une simple occupation et une administration internationale où »l'occupant« exerce la souveraineté). Il jugea qu'elle était le produit du mécontentement causé par le fait que, contrairement à la tradition, la Faculté de droit n'avait pas été consultée¹⁰⁰.

94 AFOAA, AC 64(1), Lettre du Recteur Reatz au Général Koenig, 16 octobre 1948.

95 AFOAA, AC 64(1), note de Schmittlein à Koenig, 28 octobre 1948.

96 AFOAA, AC 109(4), rapport Sauzin du 5 avril 1947.

97 Cf. DEFRANCE (voir n. 70) p. 172-174. Sauzin, nommé par Schmittlein, prenait la défense des Universités pour faire l'éloge de la politique française tandis que Fritz, chargé par Laffon de l'enquête, concluait à un échec et se demandait s'il n'aurait pas mieux valu fermer les Universités.

98 AFOAA, Bade, p. 4100, note de Falkenburger du 29 avril 1947.

99 AFOAA, Bade, p. 4100, »extrait d'une lettre de l'Administrateur Lacant à M. Falkenburger«, s.d.

100 AFOAA, AC 105(3), lettre de Schmittlein au Directeur de l'Intérieur et des Cultes, 16 mai 1947.

L'Université de Tubingen avec l'Ecole d'Interprétariat de Gernersheim furent les seules à échapper à la tourmente¹⁰¹. En dépit de sa réputation d'université traditionaliste, Tubingen s'illustra même par sa capacité d'innovation.

Une évolution néanmoins positive

En 1947, l'Université prit conscience des méfaits d'une trop grande spécialisation et, convaincue par le Professeur de théologie Guardini de l'atout que constituerait une propédeutique, elle fonda le «dies academicus». Dans son rapport de 1947, Cheval commenta: «Saisie d'émulation après avoir tant résisté, l'Université décida de faire de ces cours une institution enviée. Curieux revirement, où l'ambition de conserver plus tard son prestige actuel, de pouvoir servir de modèle à ses rivales (...) a certes une grande part, mais qui confirme également pour la première fois l'influence de la Nouvelle Université. C'est ainsi que les étudiants désignent parfois l'ensemble des jeunes professeurs qui depuis la réouverture de l'Université ont attiré l'attention par l'esprit selon lequel ils conçoivent leur tâche»¹⁰². Le «studium generale» se développa également de façon très satisfaisante à Fribourg¹⁰³.

A l'automne 1949, suite à la Conférence des recteurs des trois zones occidentales, l'Université de Fribourg décida d'introduire un enseignement de sciences politiques pour «remédier à l'indifférence et à l'ignorance politiques dont témoignent la plupart des étudiants allemands»¹⁰⁴. En raison de divergences sur ce que devait être cette «science politique», et faute de moyens financiers pour créer une chaire nouvelle, le projet dut être abandonné¹⁰⁵. La tentative mérite néanmoins d'être soulignée.

Outre l'introduction d'enseignements nouveaux permettant de développer la culture générale et de lutter contre l'hyperspécialisation, le développement des Universités fut caractérisé par son ouverture sur l'extérieur. Le Gouvernement militaire les y aida. Cheval rappelait que «la foi en l'universitas exigeait également que nous rétablissions dès que possible les contacts de l'Université avec le monde extérieur»¹⁰⁶. Dès 1946, les Français organisèrent une rencontre internationale à Tubingen et les premiers étudiants allemands furent envoyés en France en 1947. Leur nombre était très limité. La réciprocité des échanges ne se développa qu'après 1949¹⁰⁷. L'occupant favorisa également la reprise des contacts avec les pays étrangers et notamment entre l'institution fribourgeoise, la Suisse (dès 1945) et la France¹⁰⁸. Répondant à une enquête de l'Université de Strasbourg, l'Université de Fribourg

101 AFOAA, AC 109(4), rapport Sauzin du 5 avril 1947 et DEFRANCE (voir n. 70) p. 180-181 au sujet de Gernersheim.

102 AFOAA, AC 60(3), rapport annuel sur l'Université de Tubingen, 1947, signé Cheval.

103 AFOAA, Bade, p. 4109, 29 novembre 1949, rapport de Lacant: «Tous les étudiants doivent, pendant les deux premiers semestres, consacrer la moitié de leur temps d'études au studium generale, consistant en cours obligatoires ou facultatifs d'histoire, de philosophie, de droit, de langues vivantes».

104 AFOAA, Bade, p. 4109, note de Lacant du 24 octobre 1949.

105 AFOAA, AC 60(4), «Aspects de la vie politique à l'Université de Fribourg», Commissariat pour le Land de Bade, 12 mai 1952.

106 Cf. CHEVAL (voir n. 1) p. 60.

107 Cf. HEINEMANN (voir n. 2) t. 3, p. 75.

108 Ibid., p. 77 et AFOAA, AC 180(1), Rapport de Lacant sur l'Université de Fribourg, 29 novembre 1949. Cf. LACANT (voir n. 8) p. 125-127.

affirma qu'elle était disposée à recevoir des professeurs français de tous les domaines désireux d'y faire des cours ou d'y tenir des conférences. Elle espérait cependant qu'il puisse y avoir réciprocité¹⁰⁹. En 1949, Lacant concluait ainsi un de ses rapports: »L'Université de Fribourg, par sa position géographique et grâce à l'esprit qui s'y développe, doit de plus en plus dans l'avenir constituer l'un des relais culturels entre la France et l'Allemagne, la Suisse et l'Allemagne«¹¹⁰.

Un lien privilégié fut également tissé entre l'Université de Mayence et la France. A cause des tensions entre 1947 et 1949, les contacts s'approfondirent surtout après 1949. Ainsi, en 1952, le Haut-Commissariat décida-t-il de créer une chaire française de littérature comparée sur ses fonds secrets¹¹¹. Dans le contexte du jumelage Mayence-Dijon, Bourgogne-Rhénanie-Palatinat¹¹², le Recteur Schmitz élaborait aussi un projet d'échange de conférenciers entre les Universités de Mayence et de Dijon¹¹³.

Par cette ouverture à la culture générale et au monde extérieur, et malgré les frictions et la crainte d'une réforme, l'enseignement supérieur allemand renouait donc ainsi avec le sens même de l'Université. Si l'occupant français définit une politique unique de rééducation (dénazification, »déprussification« et démocratisation) devant être uniformément appliquée dans la zone, il n'y eut pas cependant de politique universitaire homogène.

Cela résultait tout d'abord de la diversité des situations initiales et de sa perception par l'occupant. Ainsi, l'Université de Tübingen était-elle considérée au début de l'été 1945 comme un repaire de nazis, et l'effort devait-il prioritairement porter sur la dénazification. Fribourg avait pour sa part mieux résisté à l'emprise du III^e Reich, mais l'Université était perçue par le Gouvernement Militaire comme un foyer de nationalisme et de »prussianisme«. Il est fort intéressant de noter que l'occupant se trouvait bien plus désemparé devant ce second cas de figure, car sa marge de manœuvre face à des professeurs »nationalistes«, mais opposants au nazisme, était extrêmement étroite. Les Français estimaient que cette différence d'attitude face au régime hitlérien était l'expression de diversités régionales. Le particularisme badois (culturel et politique) en aurait été la cause. Il faut alors souligner la complexité – voire peut-être le manque de cohérence – de l'interprétation française qui mettait l'accent sur le particularisme tout en reconnaissant que les figures de proue de la résistance au nazisme (tels Gerhard Ritter) incarnaient à ses yeux l'esprit prussien.

La prise en compte de ces facteurs régionaux conduisit l'occupant à différencier sa politique universitaire en fonction de ses desseins »géopolitiques«. Partisan d'une politique territoriale de morcellement, l'occupant pensa pouvoir tirer parti de l'institution fribourgeoise pour renforcer le particularisme badois. De même l'implantation d'une nouvelle Université à Mayence pouvait-elle servir la politique rhénane de la France (séparation de la rive gauche du Rhin du reste de l'Allemagne). La création de nouvelles institutions (Mayence, Spire, Germersheim), outre ses

109 AFOAA, AC 105(3), »rapport succinct sur l'activité de l'Université de Fribourg (novembre et décembre 1947).

110 AFOAA, Bade, p. 4109, 29 novembre 1949, rapport de Lacant.

111 LHA, Coblenz, B 860, n° 33, note du Ministère de l'Intérieur et des Cultes à la Chancellerie, 13 mai 1952.

112 Cf. HEINEMANN (voir n. 2) t. 3, p. 92-93.

113 AFOAA, AC 145, note signée Spitzmuller pour Georges Bidault, 17 décembre 1953.

avantages politiques, permettait également à l'occupant de «faire du neuf» et de ne plus composer avec le poids des traditions. Le cas de l'École supérieure d'Administration de Spire, brisant le «monopole des juristes» sur la fonction publique, et limitant ainsi l'influence des facultés de droit des Universités, en est le meilleur exemple.

La diversité des projets universitaires de l'occupant résultait donc de ce que l'Université ne se résumait pas à sa fonction éducative théorique. Chaque établissement devait être traité en fonction d'une constante et de deux variables: rééducation d'une part, poids des traditions et conformité aux desseins politiques d'autre part.

Dans la pratique, les spécificités «planifiées» s'estompèrent mais laissèrent apparaître de nouveaux clivages.

En effet, la France prit peu à peu conscience, en 1946/47, que ses projets rhénans étaient irréalisables, et si elle entendait toujours encourager les particularismes régionaux (en Rhénanie-Palatinat et dans le Pays de Bade), l'Université s'avéra un instrument bien mal approprié à la réalisation de tels objectifs. La nécessité de recruter des professeurs compétents et la nature même des enseignements dispensés dans une Université interdisait toute provincialisation de l'enseignement supérieur. Alors que les desseins politiques spécifiques ne trouvaient guère de traduction dans la pratique, les impératifs de la rééducation (notamment les mesures d'épuration et de sélection des enseignants et étudiants) ont accru les convergences dans le traitement des Universités de la zone.

Après la tentative de l'occupant d'imposer une différenciation, les Universités acquirent par elles-mêmes leurs spécificités après 1947. Ces institutions se caractérisèrent alors principalement – mais pas exclusivement – par l'attitude qu'elles adoptèrent face à la réforme de l'enseignement supérieur (acceptation ou refus) et face à l'occupant (confrontation ou coopération). Il s'avéra que l'Université de Tubingen, pourtant jugée conservatrice, sut initier elle-même des réformes (propédeutique) grâce à une équipe de professeurs dynamiques, tandis que la jeune fondation mayençaise ne devint jamais ce modèle radicalement nouveau que les Français auraient voulu en faire. On remarque également que les premières formes de coopération entre occupants et occupés se mirent en place plus rapidement à Fribourg et à Tubingen qu'à Mayence. Parce qu'elles étaient des produits directs de l'occupation et qu'elles avaient été conçues pour remettre en cause le système traditionnel, les institutions rhéno-palatines (notamment Mayence et Spire) furent les principales victimes des tensions entre les autorités allemandes du Land et le Gouvernement militaire. Il n'en reste pas moins que, sans être entièrement satisfaisantes, les nouvelles fondations fournirent les meilleurs bilans relatifs à la dénazification, à la démilitarisation et à la démocratisation (élargissement social du recrutement étudiant). Elles souffraient incontestablement moins du poids du passé que Fribourg ou Tubingen mais traversèrent de 1947 à 1949 une crise identitaire passagère.